MAI 2025 N° 149

GUENROC - LA GAZETTE

L'ÉGLISE : POINT DE SITUATION

ça y est ! la première tranche de travaux de restauration de l'église est terminée !
Vous avez pu vous informer sur ces travaux grâce à l'expo photo mise en place dans la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux du maire en janvier 2025, puis mise à jour et exposée sur les grilles d'enceinte du chantier.

Rappelons que cette tranche de travaux concernait la sacristie et la chapelle nord pour des travaux de charpente et couverture ainsi que des travaux de maçonnerie et d'électricité associés.
La réception des travaux a été faite le 23 avril 2025.
Les entreprises ont 30 jours pour lever les réserves ; celles-ci sont essentiellement du nettoyage de chantier, surtout en partie sous combles et réparation d'éléments cassés : un couvercle de citerneau, des carreaux sur une fenêtre de la sacristie par exemple.
Le montant des travaux s'élève à 243 854 € hors taxe, soit presque 38 000 € de plus que l'estimation de départ. Ceci est du à des mauvaises surprises en cours de chantier, dont nous nous sommes fait l'écho lors de notre précédent bulletin.
Et pour des raisons techniques et économiques, nous avons décidé de faire quelques travaux en plus sur cette première partie, et qui auraient du être réalisés lors des tranches suivantes : comme indiqué au bulletin précédent, achat de la totalité du faitage, mais aussi réfection du triangle de couverture au niveau du transept entre la sacristie et la chapelle nord. Cela nous a coûté plus cher maintenant (+ 13 000 €) mais nous économise environ 3 000 € de noues provisoires et a permis de consolider tout un pan de maçonnerie du transept qui menaçait ruine. Le montant des travaux fait en avance est d'environ 40 800 €. Notons que les montants indiqués ici sont des tarifs hors taxe et prix marchés ; ils seront réévalués courant juin ou juillet 2025 dès parution du dernier indicateur d'augmentation des tarifs BTP. Soulignons aussi qu'au titre des travaux supplémentaires liés aux mauvaises surprises, il y a du remplacement de câbles électriques, des anciens ayant cassés lors de leur dépose. Pour des raisons techniques et économiques, le conseil municipal a décidé de ne pas remettre en service l'installation de chauffage existante, celle-ci étant vétuste et obsolète ; sa réfection totale devra faire partie des réflexions ultérieures. L'horloge et les cloches pourront être remises en fonctionnement.

Le conseil municipal tient à remercier tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour le nettoyage de l'église le 23 avril après midi, afin que l'inauguration des travaux du 26 avril ainsi que le concert qui en a fait partie se passe dans un lieu propre et accueillant.

Vous pouvez toujours nous aider à cette restauration : en effet, la collecte de dons via la Fondation du Patrimoine est toujours en cours et donne toujours droit à des réductions d'impôts. Merci.

AU REVOIR MR LE MAIRE

Henri Desportes, notre maire de 1983 à 2014, soit 31 ans, et maire honoraire depuis 2015, nous a quitté le 6 mai.

Un grand merci à lui de s'être investi autant pour la commune ; De la gestion administrative à l'entretien des chemins, du bourg ou des bâtiments mais aussi pour l'aide aux habitants qu'il a pu apporter.
Toutes nos condoléances à sa famille et au revoir Mr Le Maire !

VOEUX

Samedi 4 janvier, la cérémonie des vœux à la salle des fêtes à réuni un large public venu entre autre prendre connaissance de l'avancée de la restauration de l'église et de l'aménagement du bourg.

COMMÉMORATION DU 19 MARS

Conjointement avec les communes de Guitté et St Maden, Guenroc accueillait le 19 mars comme chaque année la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

POINT AMENAGEMENT DU BOURG

Comme vous le savez, la commune s'est engagée dans un projet de « renaturation du centre bourg ».
Profitant de la volonté du Département de refaire le tapis d'enrobés de la RD 90, qui traverse le bourg, la commune a pour ambition de transformer le centre-bourg en un « bourg jardin citoyen », en y apportant des espaces végétalisés maitrisés.
L'autre objectif est de désimperméabiliser des surfaces actuellement en enrobé afin de désengorger le réseau d'écoulement des eaux pluviales.
Après la réunion publique du 05 septembre 2023, au cours de laquelle les grandes lignes du projet vous ont été présentées, après la journée participative du 13 mai 2024, lors de laquelle vous avez pu échanger avec le Maitre d'œuvre et partager vos attentes, une autre journée participative est prévue le 17 juin 2025 (ou le 24 juin selon l'avancement du planning par l'entreprise) : les travaux y seront présentés en détail. Venez nombreux pour vous informer.
Après un appel d'offre infructueux en février/mars 2025, aucune entreprise n'ayant répondu, le conseil municipal a lancé un deuxième appel d'offre. Après négociation avec les deux entreprises qui ont fait une offre, le marché a été attribué à Eurovia Bretagne. Les travaux devraient pouvoir commencer courant juin 2025, la partie visible devrait se situera plutôt courant juillet. Durée prévisionnelle des travaux sur site : 5 semaines, durée à laquelle il faut rajouter les deux semaines de reprises d'enrobé de la départementale par le CD 22. Remercions une nouvelle fois le Département pour la prise en charge financière et technique de la réfection des enrobés dans le bourg normalement à la charge de la commune.

Dans le même esprit de renaturation du bourg, le conseil municipal a travaillé avec le Parc Naturel Régional pour, grâce à des subventions européennes, planter des petits fruitiers (cassis, framboisiers, groseilliers, fraisiers) dans l'école et au parking rue du Courtil, des aromatiques, un néflier et un amélanchier impasse de la Roche Blanche, des arbres fruitiers auprès du City-Park et à l'aire de pique-nique et enfin deux pieds de vigne le long du mur de l'école.

CONSEIL MUNICIPAL

Autres sujets abordés

L'intégralité des comptes rendus de séance du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet *www.guenroc.fr*

Voie communale 203 (appelée aussi rocade)
Création de deux zones de croisement à l'initiative et financées par Dinan Agglomération.

Parking situé au barrage
Le parking créé dans le cadre des travaux du barrage sera conservé avec déblaiement des gravats liés à sa création.

Réforme de l'Apostille
Roger Costard et Valérie Garel sont désignés référents en cas de besoin d'attester de la véracité de la signature et de la qualité d'un administré établi à l'étranger.

Appartement au-dessus de l'école
Nouveau locataire à compter du 1er mars.

Cour de l'école
Accompagnement de l'ADAC dans la réflexion autour d'un réaménagement de la cour de l'école dont le revêtement est très dégradé. Compte tenu du 1er chiffrage, le conseil décide de revoir sur le terrain ce qui est faisable et prioritaire.

Fresque
Le conseil valide le projet présenté par l'association le Réveil de Guenroc Rophemel de réaliser une fresque sur le mur extérieur de la cuisine de la salle des fêtes.

Comice Agricole
Le samedi 30 août aura lieu à Guenroc le comice agricole du secteur. Les bénévoles seront les bienvenus.

Subventions accordées
Maison familiale de Loudéac : 30 € pour un élève concerné
Association sportive Guitté-Guenroc : 120 €
Association Pêcheurs de la Haute Rance : 35 €
FNACA : 60 €
Comice Agricole Pays de Caulnes : 111 € (0.50 € par habitant)
APE : complément de 100 € pour classe découverte de fin 2024

Budget

Comme tous les ans, et pour toutes les collectivités locales de France, le premier trimestre est une période chargée, puisqu'il convient de faire le bilan financier de l'année précédente, et de bâtir le budget prévisionnel de l'année en cours. Pour Guenroc, l'exercice a été compliqué par l'absence de secrétaire de mairie titulaire, et ce, malgré la bonne volonté des secrétaires remplaçantes.

Le bilan 2024 est positif : nous avons moins dépensé que prévu, malgré quelques dépenses supplémentaires : ainsi nous avons du faire face à des réparations du réseau d'eaux pluviales, et à la réparation, conjointement à la commune de Guitté du pont de Beaumont. Sans compter les investissements (notamment travaux de l'église et d'aménagement du bourg) la commune a dépensé 164 000€ pour son fonctionnement ; dont 33 500€ pour le personnel (secrétariat, espace vert et ménage), 37 000€ de participation au SIRS pour 1 école, en hausse de 5.7% par rapport à 2023, 8000€ pour l'électricité et le gaz, en baisse de 40% l'hiver ayant été doux et la commune gérant au plus juste, 9 500€ de contribution à Dinan Agglomération, etc....

Côté investissements, nous avons dépensé 152 700€, notamment pour les travaux de l'église qui ont commencé en septembre 2024, les études pour les travaux d'aménagement du bourg, et un remboursement d'emprunt pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes en 2017/2018 (pour 9 000€).

Pour 2025, la prévision est une dépense 203 000€ en fonctionnement et de 529 000€ en investissements. Le budget est équilibré : c'est la loi ; pour les recettes (rentrées d'argent) nous comptons donc essentiellement sur des subventions (demandées et promises) et sur l'impôt foncier (pour 122 000€). Pour pouvoir payer les dépenses, en attendant de toucher les subventions, nous avons contracté un emprunt de 100 000€ sur 15 ans. Malgré cela, le taux d'endettement de la commune reste parmi les plus faibles du département.

A propos d'impôts, cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition, la base locative augmentant de 1.7 % selon l'inflation constatée et par décision de l'Etat.

BRUIT DE VOISINAGE

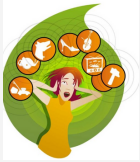

Nous rappelons que par arrêté préfectoral du 27 février 1990, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers doivent être réalisés en respectant les horaires suivants :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
le dimanche et jour férié : de 10h à 12h

Merci d'en tenir compte pour votre voisinage

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne